



Élections CAPA Toulouse 2018 – Certifié-es/Agré-gé-es

Lutte

contre les réformes libérales
et pour une école
de l'égalité

La CGT-Educ'action combat les réformes libérales du gouvernement : suppression massive de postes, réformes comptables des parcours scolaires, retraites, salaires, fiscalité... La CGT agit pour que, tous ensemble, femmes et hommes, nous luttons contre l'injustice sociale et que nous construisions un projet démocratique et émancipateur pour l'école.

La CGT-Educ'action, membre de la première confédération de salarié-es, syndique et aide tous les personnels, quels que soient leur statut et leur fonction.

La CGT propose un syndicalisme unitaire et revendicatif.

Un syndicat

interpro

pour tous les personnels

La CGT-Educ'action, avec ses élu-es, à la défense de tou·tes les salarié-es :

Mutations, déroulement de carrière, affectations, problèmes particuliers...

La CGT est une force à vos côtés, pour vous défendre et conquérir de nouveaux droits.

Défense

individuelle
et collective

Nous ne voulons pas...

- d'une école soumise aux dogmes du libéralisme économique :
 - ✗ de la mise en concurrence des établissements, des personnels et des familles au nom de l'autonomie ;
 - ✗ de la sélection pour l'entrée à l'université : Parcoursup...
 - ✗ de la fusion des académies et de la régionalisation de l'Éducation ;
 - ✗ du socle commun et de son livret de compétences (LSU) qui vise à une éducation segmentée, fondée sur l'employabilité concurrentielle des individus et qui conduit à renforcer les inégalités culturelles et sociales ;
 - ✗ d'une idéologie marchande de l'École qui conditionne les moyens aux "projets d'établissements" ou "projets d'école" et aux "contrats d'objectifs" couplés à des évaluations instrumentalisées (tests de positionnement, évaluations diagnostiques) ;
 - ✗ de l'intrusion des entreprises dans la pédagogie et les projets scolaires ;
 - ✗ des réformes gestionnaires qui imposent une surcharge de travail et mettent à mal nos actions pédagogiques : réformes du collège et des lycées ;
 - ✗ des attaques contre le statut de fonctionnaire (PPCR, CAP 22...) et la retraite ;
 - ✗ d'emplois précaires et déconsidérés : AESH, AVS, AED, CUI, EAP... ;
 - ✗ des pressions hiérarchiques ainsi que des modes d'évaluations administrative et pédagogique infantilisants ;
- de la baisse des moyens :
 - ✗ des salaires bloqués depuis 20 ans, des progressions de carrière ralenties, de la casse des retraites ;
 - ✗ des suppressions massives de postes, notamment chez les administrati-ves ;
 - ✗ des moyens en heures-postes insuffisants ;
 - ✗ des primes aux mérites ;
 - ✗ d'un manque crucial de remplaçant-es qui conduit celles et ceux qui sont affecté-es à vivre des situations insupportables ;
 - ✗ de la réduction des moyens consacrés à la formation ;
 - ✗ des remboursements incomplets des frais de déplacements ;
 - ✗ de la baisse des crédits d'enseignement ;
- de la dégradation des conditions de travail :
 - ✗ de la gestion managériale des personnels ;
 - ✗ des postes fractionnés ;
 - ✗ des surcharges de classes ;
 - ✗ de l'augmentation de la charge de travail ;
 - ✗ du cumul des réunions et des tâches administratives ;
 - ✗ de l'annualisation du temps de travail qui dérègle l'organisation de la vie privée ;
 - ✗ de l'obligation des heures supplémentaires, qui plus est mal payées.

Votons pour les listes Certifié·es et Agrégé·es de la CGT Educ'action

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

de la FONCTION PUBLIQUE

**un service public de qualité :
des conditions d'étude et de
parcours scolaire favorables à
l'épanouissement de l'élève
dans la société**

- le recrutement de plus de Psy-EN, d'infirmières, d'assistant·es sociales, de psychologues, de médecins, d'AESH (ex-AVS), d'AED sous régime statutaire ;
- l'abrogation des réformes du collège et du lycée général et technologique : les tronc communs génèrent la surcharge des classes, la suppression d'heures d'enseignement et de postes et nient la démarche pédagogique (CCF, AP...);
- la réhabilitation de certaines filières (STI notamment) ;
- la réduction des effectifs par classe (20 élèves maxi par classe en collège, 24 en lycée) ;
- des seuils de dédoublement définis nationalement et par discipline ;
- un apprentissage des langues en classes allégées et avec des horaires planchers suffisants (12 élèves par classe, 3h par semaine minimum), un égal accès à toutes les langues enseignées en France dès la LV1 ;
- des moyens pour la liberté pédagogique des enseignants dans le cadre des programmes nationaux plutôt que la soumission à des injonctions académiques contraintes ;
- un système de remplacement statutaire efficace sur des zones moins étendues, avec un recrutement à la hauteur des besoins.

**Nous
revendiquons !**

**une école de l'émancipation :
un égal accès à une éducation
émancipatrice
sur tout le territoire**

- une formation des enseignant·es favorisant l'égalité de traitement des filles et des garçons dans leur parcours scolaire ;
- une carte scolaire qui assure la mixité sociale ;
- le maintien d'établissements scolaires dans tous les quartiers pour garantir un service public de proximité ;
- des programmes qui conjuguent culture humaniste et esprit critique ;
- l'abrogation du Socle Commun pour en finir avec l'école de l'employabilité ;
- le développement de passerelles entre toutes les voies et la valorisation de l'ensemble des séries ;
- le soutien à l'enseignement professionnel qui a fait ses preuves pédagogiques en lieu et place de la promotion de l'apprentissage ;
- la gratuité réelle de l'école, obligatoire jusqu'à 18 ans ;
- le maintien et l'ouverture de nouvelles classes spécifiques (SEGPA, ULIS, UPE2A, NSA...) avec augmentation de leurs moyens ;
- le soutien aux structures accueillant des élèves handicapés, malades ou en rupture sociale (IME, ITEP, EREA...);
- une politique d'éducation prioritaire qui prenne en compte les spécificités sociales et territoriales des populations : quartiers urbains populaires et espaces ruraux isolés.

**une fonction publique
valorisée et solidaire :
la valorisation des métiers de
l'enseignement à travers la formation,
les statuts et les conditions de travail**

- la baisse et un partage du temps de travail, qui favorisent les créations de postes complets, pérennes et statutaires dans chaque établissement : 15h dont 3h de réunions de concertation ;
- l'égalité femmes/hommes dans l'emploi, la carrière, la formation, la retraite ;
- l'égalité de traitement de tou·tes les salarié·es de l'Éducation Nationale, selon des critères connus et nationaux (affectations plus transparentes en CAPA, un contrôle des affectations des personnels contractuels par les CAPA) ;
- le respect du statut de TZR, la limitation des déplacements, la prise en compte de la pénibilité du remplacement ;
- un recrutement niveau licence ; une formation de 2 ans rémunérée, débouchant sur un Master2 reconnu en termes de traitement ;
- des moyens pour la formation continue et la reconversion ;
- un avancement collectif fondé sur une revalorisation nationale régulière plutôt que sur des évaluations infantilisantes et clientélistes, telles que générées par le PPCR que nous condamnons ;
- l'augmentation des salaires et la fin des primes ;
- l'intégration de la hors-classe et de la classe exceptionnelle dans l'échelle indiciaire de la classe normale ;
- une organisation du temps devant élèves qui soit respectueuse du temps de travail hors enseignement ;
- une retraite à 60 ans avec 37,5 annuités et 75% du dernier traitement ;
- la prise en compte de la spécificité de l'Académie (essor démographique, étendue, métropolisation, désertification...)